

Villers

Franqueux



Année 2020, année noire....

Après un début d'année festif, avec l'organisation du repas des anciens et l'accueil de la fête de la Saint Vincent dans notre commune, nos interactions sociales ont été stoppées nettes avec l'évolution de la pandémie de la COVID 19 et notamment le premier confinement mi-mars. Depuis, nous nous sommes habitués à « vivre avec », collectivement et individuellement. Nous ne pouvons que déplorer les nombreuses victimes de cette épidémie, mais c'est sans compter les séquelles physiques, psychologiques de l'Humanité et la dégradation sans précédent de l'économie mondiale. Le combat n'est pas terminé.... Pour autant, tous les espoirs sont permis quant à l'efficacité du vaccin permettant d'enrayer cette épidémie. D'ici là, continuez à prendre soin de vous.

Dans ce contexte perturbé, cette année 2020 a été marquée par le renouvellement des conseils municipaux avec un premier tour le 15 mars. Suite au confinement et comme partout en France, votre conseil municipal a été installé fin mai 2020 dont vous trouverez la composition en page 4. Merci pour votre confiance renouvelée.

L'année a été mis à profit pour solder les dossiers en cours et notamment la protection des vitraux de l'église. Pour information, l'inauguration des vitraux, financés par un généreux mécène, est programmée le 30 mai 2021, ... à vos agendas ! Des travaux de peinture et de vitrification de la salle de conseil municipal ont été réalisés, tout comme l'engagement signé de remise en état du calvaire rue de la Croix. Enfin, nos réflexions concernant le cimetière se sont concrétisées par l'ouverture de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon.

Les principaux projets 2021 de compétences communales sont :

- la réhabilitation de l'ancienne salle associative rue de la gare. Le choix de la nouvelle affectation de ce bâtiment a été définitivement acté. Il sera transformé en logement à usage locatif
- l'installation d'un espace cinéraire avec colombarium
- la remise en état du lavoir rue de la Couronne.

Concernant celles déléguées à la communauté urbaine du Grand Reims, la procédure de Plan local D'Urbanisme devrait s'achever en 2021 et des projets de travaux de voiries seront hiérarchisés d'ici à la fin de la mandature.

L'élan du nouveau conseil s'est momentanément interrompu, le 23 novembre dernier, avec la disparition soudaine et brutale de notre ami Gérard Lotzer, 1er adjoint au maire, conseiller municipal depuis 2008. Très attaché à son village où il a grandi, Gérard a largement œuvré pour le bien collectif. Habitants comme élu, il a toute notre estime et notre reconnaissance pour ce qu'il a donné à notre commune.

Cet évènement nous rappelle la fragilité de nos vies sur terre et doit nous interpeller sur notre capacité à relativiser et voir le bon côté des choses.

Dans le contexte morose de 2020 qui s'achève, je vous souhaite une année 2021 pleine d'espoirs. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour la nouvelle année.

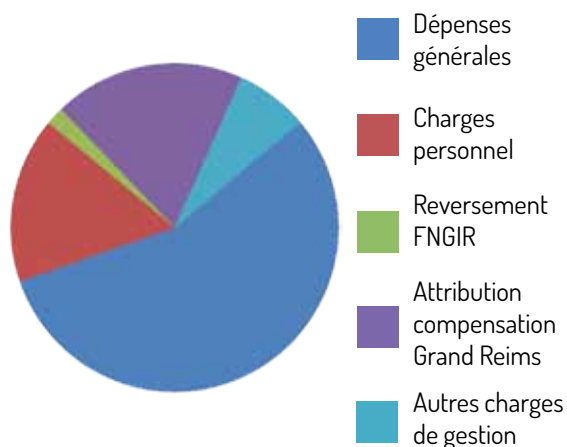
Eric MALTOT

Edito du Maire	02
Budget 2020	03
Elections municipales	04
Hommage à Gérard Lotzer	05
Travaux réalisés	06-07
Projets	08
Ca c'est passé dans notre commune	09-11
Nouveaux habitants	12
Etat civil	12
Infos utiles	12

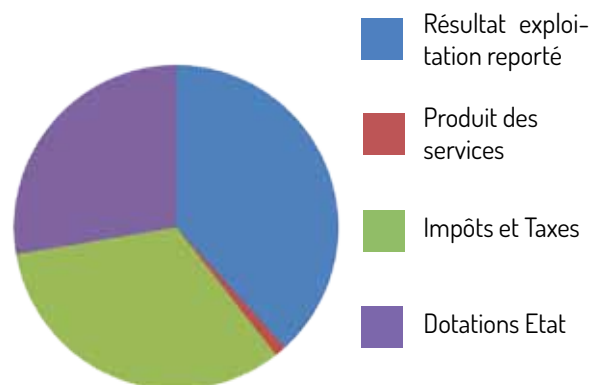
Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont équilibrées pour un montant de 319 879 €.

Dépenses



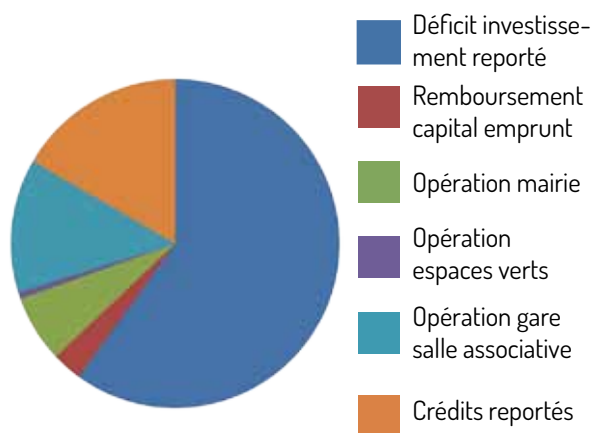
Recettes



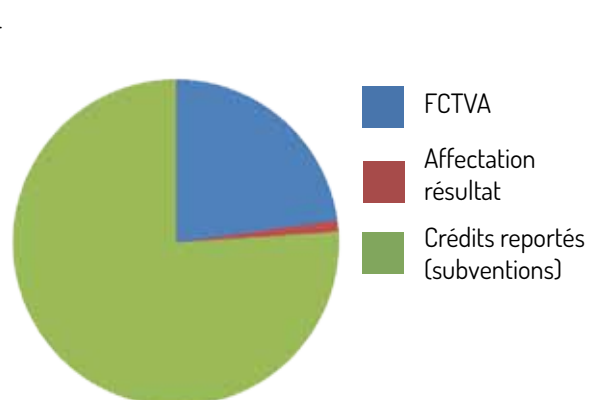
Section d'investissement :

Les dépenses et recettes sont équilibrées pour un montant de 150 883 € (y compris les crédits reportés 2019).

Dépenses



Recettes



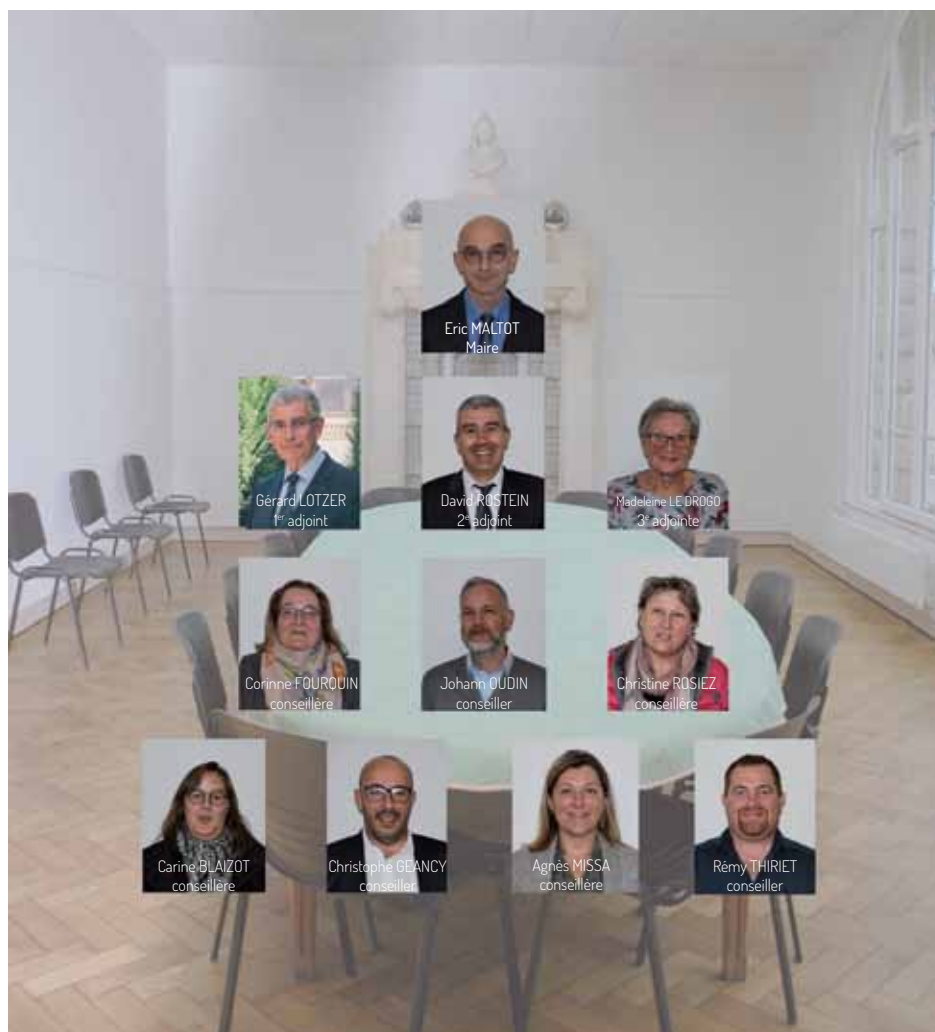
Elections municipales du 15 mars 2020

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le 15 mars 2020. Avec une participation de 49.56%, les 11 sièges à pourvoir l'ont été dès ce premier tour.

Suite au confinement décrété par le gouvernement et notamment aux restrictions de circulation et de réunion le nouveau conseil élu n'a pas pu se réunir dans les 7 jours suivants le scrutin comme il est de coutume. Il a fallu attendre le 27 mai 2020 pour que la nouvelle équipe puisse se réunir. Lors de ce premier conseil municipal l'élection du maire et des adjoints a eu lieu.



Ont été élus à l'unanimité :



Constitution des nouvelles commissions

Finances – Appel d'offres :

Mmes Le Drogo – Missa – Blaizot – Fourquin
Ms Lotzer – Rostein – Geancy – Thiriet

Communication :

Mme Fourquin et M. Geancy

Aménagement – fleurissement :

Mmes Le Drogo – Missa
M. Geancy

Urbanisme :

Mmes Le Drogo – Blaizot – Fourquin – Missa – Rosiez
Ms Maltot – Lotzer – Rostein – Geancy – Oudin – Thiriet

La nouvelle équipe se tient à votre disposition lors des permanences du lundi soir de 18h à 19h

Hommage à Monsieur Gérard Lotzer, 1er adjoint au maire

C'est encore, un enfant du village qui nous a quitté, soudainement et brutalement, le 23 novembre dernier à l'âge de 72 ans.



Après une carrière professionnelle en tant que directeur industriel de VMC et de la manufacture de Baccarat, Gérard revient habiter la maison familiale avec son épouse, lorsque sonne l'âge de la retraite.

Très attaché à notre village, Gérard intègre le conseil municipal en 2008. Très investi dans sa mission, il est élu premier adjoint à compter de la mandature débutée en 2014 jusqu'à ce jour.

Habitants comme élus, Gérard garde toute notre estime et toute notre reconnaissance pour ce qu'il a donné à la commune. Attaché aux valeurs de la République et aux valeurs militaires, il s'était, entre autre, particulièrement impliqué dans la reconstruction du monument aux morts et à son inauguration.

Toujours disponible, le conseil municipal pouvait compter sur lui, sans faille, tout comme son entourage et ses voisins, à qui, il rendait de nombreux services.

Lorsqu'il n'était pas affairé à la vie communale, Gérard prenait plaisir à entretenir sa propriété et à assouvir sa passion pour le jardin.

Les qualités de Gérard lui ont valu, tout au long de sa vie et de sa carrière professionnelle, de nombreuses distinctions gravées dans le métal. Pour les habitants, le conseil municipal et pour moi-même, il ne s'agit pas de médailles, mais autant d'images et de souvenirs gravés dans nos mémoires.

Le conseil municipal se joint à moi pour réitérer à l'adresse de son épouse Thérèse, ses enfants et petites filles, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Eric Maltot, maire

1

Protection des vitraux de l'église

Grace à un généreux mécène, notre église est maintenant éclairée par des nouveaux vitraux réalisés par le **maître verrier Monsieur Bruno PIGEON**. La pose de ces vitraux a été achevée pour Pâques. Il convenait de les protéger d'éventuelles projections extérieures.

La commune a pris en charge la réalisation des panneaux de protection grillagés. Ces grilles ont été réalisées et mises en place par l'entreprise spécialisée en **métallerie ferronnerie d'art TOFFOLO & FILS**.

Le coût de cette opération s'élève à **8 316 € HT** et nous avons bénéficié d'une **subvention de la DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de **3 168 €**.



2

Remise en état du calvaire

Le calvaire situé près du cimetière est en très mauvais état. L'association "**L'Atelier et la Main**" installée à Muizon est en capacité de procéder à cette restauration. Il s'agit en fait de refaire à l'identique une croix en chêne et de réparer le Christ qui est très corrodé par la rouille.

Ces travaux ont pris du retard du fait des confinements successifs et la pose sera réalisée l'année prochaine.

Le coût de cette restauration s'élève à **1 508 € HT**.



3

Peinture de la salle du Conseil

La salle du Conseil de la mairie nécessitait une cure de rajeunissement. L'entreprise **Jérôme Vincent Peinture** a été retenue pour la remise en état de cette salle. Il s'agit de refaire les peintures des murs et portes, de revitrifier le parquet et de nettoyer les pierres de la cheminée.

Le coût de ces travaux s'élève à **4 284 € HT**.



4

Reprise de concessions abandonnées au cimetière

Le cimetière communal ne dispose plus que de 3 ou 4 places disponibles.

Avant d'envisager un agrandissement sur sa partie arrière, il convenait de récupérer l'emplacement des tombes abandonnées depuis de nombreuses années. Une procédure de reprise de ces concessions a été démarrée début septembre. Il a fallu procéder à une identification précise de ces tombes, puis afficher en mairie et au cimetière le résultat de ce travail.

La procédure s'étale sur 3 ans avant de pouvoir récupérer les emplacements.



1

Réutilisation de l'ancienne salle associative

Après transfert de la salle associative dans le bâtiment de la mairie, le conseil municipal a acté la modification de ce bâtiment pour en faire un logement à usage locatif.

Un premier contact a eu lieu avec des maîtres d'œuvre pour établir un avant projet ainsi qu'un budget prévisionnel.



2

Installation d'un colombarium

Compte tenu des tendances actuelles en matière d'obsèques, le conseil municipal a décidé la création d'un colombarium dans notre cimetière.

Un premier projet a été proposé par l'entreprise Traxler pour un montant de 5 462 € HT. Nous examinons la possibilité d'obtenir une subvention de l'Etat sur ce dossier.

3

Remise en état du lavoir rue de la Couronne

Cet ancien lavoir est en très mauvais état. Les bassins ne sont plus étanches et l'eau se répand en permanence tout autour du lavoir.

Une solution d'étanchéité a été examinée par une société spécialisée mais n'a pas été retenue car non efficace après un délai de 2 à 3 ans. La solution retenue dans le principe consisterait à démolir l'existant et à reconstruire à l'identique sur une base solide. Nous profiterions alors de ces travaux pour aménager l'espace paysager.

L'entreprise "Le Bâtiment Associé" a été consultée pour nous proposer un avant projet et un devis.



• 18 janvier Repas des aînés

Monsieur le Maire était là pour accueillir nos aînés et leur souhaiter une agréable journée dans la nouvelle salle associative décorée sur le thème de "l'école" et remercier les membres du CCAS pour leur implication.

Les habitués qui apprécient la convivialité du moment et les "nouveaux" séniors venus grossir les rangs se sont retrouvés autour d'un repas chaleureux et festif animé par Jeannick.



Et là, au moment du dessert, surprise ! Arrivée de la maîtresse ! Nos aînés ont eu droit à la dictée et aux exercices de maths ! Une véritable rigolade pour eux ! Ils reconnaissent avoir passé un super après-midi et ils remercient le CCAS.

Un colis gourmand a été distribué à tous les séniors ne pouvant être présents lors de cette journée, une visite appréciée de nos aînés qui accueillent avec plaisir les membres du CCAS.

• 22 janvier Fête de Saint Vincent patron des vigneron

Le 22 janvier 2020, la Confrérie des vigneron de Villers-Franqueux a eu l'honneur d'accueillir ses confrères de Thil, St Thierry, Merfy et Pouillon pour fêter Saint Vincent à l'église Saint Théodulphe de Villers-Franqueux, c'est l'Abbé Patrice Trémoureux qui officia la messe.

A cette occasion, les vigneron ont défilé dans le village, costumés avec la bannière de leur commune et les bâtons de Saint Vincent (de Pouillon, et de la coopérative des Six Coteaux). A l'issue de la messe, la brioche et le vin de la dernière vendange furent partagés et le bâton de la coopérative des Six Coteaux remis au représentant de la commune de Thil qui organisera cette célébration en 2021.

Un vin d'honneur fut partagé avec les villageois dans notre nouvelle salle associative. Une remise de diplôme et quelques discours de nos élus(es) clôturèrent cette cérémonie !



- **08 mai Fête de l'armistie 1945**

Dépot d'une gerbe au monument aux Morts par Monsieur le Maire et les adjoints.

- **09 mai & 13 juin distribution des masques**

Pour faire face à la pandémie de COVID 19, des distributions de masque ont été organisées par la commune.

La première a eu lieu le 9 mai 2020 dans la nouvelle salle des fêtes. Trois masques dits chirurgicaux, fournis par la Communauté Urbaine du Grand Reims, ont été distribués à chaque habitant de plus de 11 ans.

La deuxième distribution s'est déroulée le 13 juin 2020. Cette fois ci, deux masques en tissu réutilisables, un fourni par le Grand Reims l'autre par la commune, ont été donnés à tous les habitants.

- **14 juillet**

Dépot d'une gerbe au monument aux Morts par Monsieur le Maire et les adjoints.

- **Halloween**

Les activités du 31 octobre ont été annulées suite au second confinement. Tout était prêt pour accueillir les enfants, le comité des fêtes a réagi en préparant des kits individuels et des sachets de friandises qui ont été distribués à tous les enfants inscrits à la fête d'Halloween par les petites fées du comité.

- **11 novembre Fête de l'armistie 1918**

Dépot d'une gerbe au monument aux Morts par Monsieur le Maire et les adjoints.

- **Décorations de Noël**

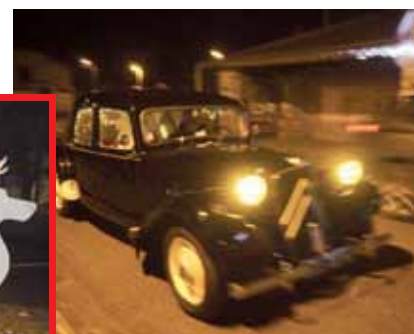
La fabrication des décorations de Noël du village pour les fêtes a été interrompue par le second confinement. Le comité a eu l'idée de solliciter les enfants du village pour confectionner de petites décorations individuelles et les bénévoles ont pu travailler confinés à la maison. Tout a été récupéré et installé samedi 05 décembre.



Le comité des fêtes et le conseil municipal remercient tous les bénévoles qui en cette année exceptionnellement difficile en interaction sont venus nombreux aider à la mise en fête du village.

- **17 décembre visite du père Noël**

Les petits lutins du comité des fêtes ont demandé au père Noël de venir rendre une petite visite aux enfants de notre village. Il a pu ainsi mettre à jour sa liste d'enfants sages...





Maël



Arthur



Garance et Marceau



Faustine et Bastien



Noam



Tressy

HAPPY HALLOWEEN!

La sorcière Covidus Pocus, nous a encore jélé un mauvais sort fin octobre, en nous enfermant dans nos habitations !

Mais les petits enchanteurs du village, ont réussi à la faire fuir, en créant leurs potions magiques et leurs créatures fantastiques, grâce aux ingrédients des kits d'Halloween, fournis par les petites fées du Comité des fêtes.

Bravo à nos petits monstres, vous êtes horriblement beaux.



Louise



Aristide



Kais et Mila

Nouveaux habitants

Mme Gérome Anaïs
M. & Mme Drouel - Segura
M. & Mme Lemaire Julien
M. & Mme Engel Pascal

M. & Mme Schmitt Patrick
Mme Missa Agnès
MM. Dautelle - Gay-Peiller
M. & Mme Chabrier - Mars

M. & Mme Chevigne - Renard
M. & Mme Emeriau
M. & Mme Tellier - Henry
M. Guillerat Corentin

Etat civil

Mariage

GAWRON Jérôme & MISLANGHE Pauline le 26 juin 2020

Décès

Mme CHÉRUUY Rolande, Pierrette le 08 janvier 2020

Mme DALIZON Yvette le 12 février 2020

M. LOTZER Gérard, Robert le 23 novembre 2020

M. PINCHON Jean-Luc le 14 décembre 2020

Infos utiles

Services

- Camion boucherie traiteur "Lefranc Traiteur" le mardi vers 12h. (03 26 49 22 95)
- Pizza Wil tous les mercredis soir sur la place du village. (06 63 57 96 05)
- Paëlla Gourmande le 4^{ème} vendredi de chaque mois place du village. (06 65 78 29 92)
- Salon de beauté « B'L nature » le 1^{er} lundi et jeudi de chaque mois. (06 50 17 15 05 ou 06 13 97 62 81)
- Marché "Arts & Terroirs" 3^{ème} dimanche de chaque mois parking « Champagne Charles Heston »
- Association Planta Do Pé Capoeira. (06 03 86 83 54)
- L'Esquisse CRÉATIVE ~ Atelier d'arts plastiques pour les enfants. (06 02 35 15 09 ou 03 26 61 51 38)

Accueil Mairie

1, Grande-Rue - 51220 VILLERS-FRANQUEUX
Tél. 03.26.61.51.61
courriel : mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.villers-franqueux.fr>
La secrétaire de Mairie, Mme Françoise AVOINE
vous accueille aux heures d'ouverture au public :
lundi et mercredi de 17h30 à 19 h
et le jeudi de 11 h à 12 h

Accueil Communauté Urbaine du Grand Reims (Pôle de proximité)

2, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
51220 Cauroy-lès-Hermonville
Accueil Tél. 03.26.97.76.80
Service Général Tél. 03.26.97.76.85
Scolaire & Péri-scolaire Tél. 03.26.61.34.72
Transport scolaire Tél. 03.26.97.76.80
Eau & assainissement Tél. 03.26.61.04.86
Urbanisme Tél. 03.26.97.76.82



Rédacteur en chef : Eric MALTOT.

Rédaction : Corinne FOURQUIN ; Madeleine LE DROGO ; Gérard LOTZER ; David ROSTEIN ; Christine ROSIEZ ; Christophe GEANCY ; Aline & Jean-Philippe BERTRAND

Imprimé par: Reprocolor - janvier 2021